

Extrait des délibérations
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes
Séance plénière du jeudi 8 octobre 2020

D06_081020

L'an deux mil vingt, le huit octobre à seize heures, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, au moyen d'une visioconférence, sous la présidence de David DECHENAUD, Vice-président Formation et Vie étudiante.

Point à l'ordre du jour : Approbation des demandes de création, suppression et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études, des modalités de contrôle des connaissances et des tarifs associés

- Tarif du DU *Conservateur et Bibliothécaire* : *préparation aux concours* en formation initiale
- Tarif du DIU *Traumatologie viscérale* en formation initiale
- Tarif du DU *Bases en soins palliatifs* en formation initiale

Président de séance : David DECHENAUD

Membres présents : Isabelle KRZYWKOWSKI, Jean BRETON, Bernard BRUNET, Fabienne HANS, Laurence VIANES, Virginie ZAMPA, Jacky CUVEX-COMBAZ, Karine HERTZLER, Souad HOUAMA, Bartimée BOSSON, Séverin CONSTANT-MARMILLON, Martin COSTE-CLEMENT, Olivier OCCELLO, Emmy MARC.

Membres représentés : Florence CHARBONNIER (procuration à Virginie ZAMPA), Zineb SIMEU-ABAZI (procuration à Karine HERTZLER), Fanny COULOMB (procuration à Jean BRETON), Gwenaël DELAVAL (procuration à Souad HOUAMA), Sylvie MARTIN-MERCIER (procuration à Bernard BRUNET), Alexis FAYOLLE (procuration à Séverin CONSTANT-MARMILLON), Sacha GOUILLET-VEUX (procuration à Bartimée BOSSON), Richard MONVOISIN (procuration à Isabelle KRZYWKOWSKI), Hugo PREVOST (procuration à Emmy MARC).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Rapporteur : David DECHENAUD, Vice-président Formation et Vie étudiante.

Les tarifs des formations non accréditées sont soumis au vote.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	15
Membres représentés	9
Nombre de votants	24
Voix favorables	19
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	5

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, les tarifs des formations non accréditées.

Fait à St Martin d'Hères, le 12 octobre 2020

Le Vice-président Formation et Vie étudiante



David DECHENAUD

Publié le : 26/11/2020

Transmis au Rectorat le : 26/11/2020

**ANNEXE DE L'EXTRAIT DES
DÉLIBÉRATIONS
N°D06_081020**

CFVU - 8 octobre 2020

VOTE DES TARIFS FORMATION INITIALE 2020/2021

COMPOSANTE	INTITULE DE LA FORMATION	TARIF FI 2019/2020	TARIF FI 2020/2021	Commentaires
MEDIAT	DU Conservateur et Bibliothécaire : préparation aux concours	468,00 €	491,40 €	Réévaluation du tarif pour une meilleure maîtrise des coûts
UFR MEDECINE	DIU Traumatologie viscerale	800,40 €	900,00 €	Harmonisation des tarifs avec les autres universités partenaires porteuses du DIU
UFR MEDECINE	DU Bases en soins palliatifs		800,00 €	Le tarif était de 750€ en 2018/2019 ; la formation n'a pas ouvert en 2019/2020 et elle a fait l'objet d'un calcul de coût actualisé pour 2020/2021 dans l'objectif d'une meilleure maîtrise des coûts.